

## LES DIFFÉRENTES ÉTHIQUES ENVIRONNEMENTALES

LAYLA RAÏD

### TABLE DES MATIÈRES

1. Le développement des éthiques environnementales .....	1
1.1. Remise en cause de l'anthropocentrisme moral – Rappels .....	2
1.2. Quelques exceptions dans l'histoire de la philosophie moderne .....	2
2. Diversité des éthiques environnementales .....	3
2.1. Éthiques biocentrées .....	3
2.2. Éthiques écocentrées .....	4
3. Conclusion .....	5
Références .....	5

Dans ce dernier cours, je vous propose un tableau des différentes éthiques environnementales soutenues aujourd'hui, avec quelques rappels sur l'anthropocentrisme moral moderne.

### 1. LE DÉVELOPPEMENT DES ÉTHIQUES ENVIRONNEMENTALES

Les éthiques environnementales se sont développées à la suite de la prise de conscience de la crise environnementale dans les années 1960. Elles constituent aujourd'hui une branche à part entière de la philosophie morale (de l'éthique).

À l'échelle de l'histoire de la philosophie, il s'agit donc d'une branche très récente de la philosophie, née des défis contemporains posés aux sociétés humaines par les conséquences environnementales de la révolution industrielle et technique commencée au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Selon les éthiques environnementales, cette révolution industrielle et technique ne doit pas seulement être analysée du point de vue de l'histoire économique, politique, ou scientifique, mais également du point de vue de la philosophie morale et de son histoire.

Pour les éthiques environnementales, c'est un paradoxe d'appeler du nom de nature ce qui n'est pas humain, comme si l'humain appartenait à une autre sphère, qu'on appellerait la culture, comme si l'homme se distinguait de la nature. Nous avons vu lors notre parcours de différentes conceptions de la nature dans l'histoire de la philosophie moderne (avec Descartes et Kant), que l'idée moderne de nature est majoritairement (même si pas uniquement) dualiste.

Les éthiques environnementales remettent en cause ce « partage moderne » entre nature et culture : elles interrogent son histoire (qu'est-ce qui dans l'histoire de ces derniers siècles a conduit à semblable définition amorale de notre relation à la nature ?), et cherchent à le dépasser en faisant de nouvelles propositions sur ce que peut et doit être la vie humaine.

Rappelons que le XVII<sup>ème</sup> siècle a connu l'avènement des sciences modernes, qui a entraîné un changement complet dans l'idée de nature :

- (1) Abandon définitif de l'aristotélisme comme cadre scientifique et philosophique.
- (2) Adoption d'un nouvel idéal de maîtrise technique de la nature (cf. Descartes, « comme maîtres et possesseurs de la nature »).

**1.1. Remise en cause de l'anthropocentrisme moral – Rappels.** Les éthique environnementales :

- (1) remettent en cause l'idée moderne d'une neutralité axiologique de la nature.
- (2) sont centrées autour de la question de la valeur des êtres naturels et de la communauté qu'ils constituent.
- (3) se sont construites autour de l'idée que la défense de l'environnement exige le dépassement de l'anthropocentrisme moral, qui fait résider la valeur dans le seul être humain.

La question s'est dès lors posée du type d'entités susceptibles de porter la valeur, des organismes vivants à l'écosystème.

**1.2. Quelques exceptions dans l'histoire de la philosophie moderne.** Noter tout de même qu'il y a eu quelques exceptions dans l'histoire de la philosophie moderne, notamment :

- Le philosophe **Michel de Montaigne** (1533-1592). Il se moque de l'anthropocentrisme en général et soutient qu'il est important d'aimer les animaux, ne serait-ce que pour nous guérir de notre « présomption ». Voir *Essais* II, 12, « Apologie de Raimond Sebond ». Citons le passage suivant, la « prosopopée » de l'oison<sup>1</sup>, qui fait parler un oison se présentant comme le centre du monde, un monde qu'il considère comme construit pour et autour de lui :

Car pourquoy ne dira un oison ainsi : Toutes les pieces de l'univers me regardent ; la terre me sert à marcher, le Soleil à m'esclairer, les estoilles à m'inspirer leurs influences ; j'ay telle commodité des vents, telle des eaux ; il n'est rien que cette voute regarde si favorablement que moy ; je suis le mignon de nature ; est-ce pas l'homme qui me traite, qui me loge, qui me sert ? c'est pour moy qu'il faict et semer et mouldre ; s'il me mange, aussi faict il bien l'homme son compaignon, et si fay-je moy les vers qui le tuent et qui le mangent.

<sup>1</sup>Le petit de l'oie.

- Le philosophe et juriste **Jérémy Bentham** (1748-1832). Il défend l'idée que les animaux devraient avoir des droits : le critère pour leur attribuer des droits est qu'ils souffrent. Citons le passage suivant de l'*Introduction aux principes de la morale et de la législation*, chapitre XVII :

Le jour arrivera peut-être où le reste de la création animale acquerra les droits que seule une main tyrannique a pu leur retirer. Les français ont déjà découvert que la noirceur de la peau n'était pas une raison pour abandonner un homme au caprice de ses persécuteurs sans lui laisser aucun recours. Peut-être admettra-t-on un jour que le nombre de pattes, la pilosité ou la terminaison de l'os sacrum sont des raisons tout aussi insuffisantes d'abandonner un être sentant à ce même sort. Quel autre critère doit permettre d'établir une distinction tranchée ? Est-ce la faculté de raisonner, ou peut-être la faculté de parler ? Mais un cheval ou un chien adulte est un être incomparablement plus rationnel qu'un nourrisson âgé d'un jour, d'une semaine ou même d'un mois - il a aussi plus de conversation. Mais à supposer qu'il n'en soit pas ainsi, qu'en résulterait-il ? La question n'est pas : "peuvent-ils raisonner ?", ni "peuvent-ils parler ?", mais "peuvent-ils souffrir ?".

## 2. DIVERSITÉ DES ÉTHIQUES ENVIRONNEMENTALES

Les éthiques environnementales sont diverses. Elles se distinguent par le type de réponse qu'elles donnent à la question des entités qui portent la valeur :

- (1) les individus et espèces vivantes (animales et végétales). On parle alors d'éthiques biocentrées.
- (2) les écosystèmes. On parle d'éthiques écocentrées.

**Écosystème** : communauté constituée par les organismes vivants (plantes, animaux) et les composants non-vivants de leur environnement (eaux, air, sols), interagissant en système. Les éléments biotiques et abiotiques de l'écosystème sont liés ensemble à travers des réseaux trophiques (alimentaires) et des échanges énergétiques. Les écosystèmes peuvent être de taille variable ; ce sont en général des espaces spécifiques limités.

2.1. **Éthiques biocentrées.** Selon les éthiques biocentrées, tout individu vivant est digne de considération morale. Il a une valeur **intrinsèque**, et ne peut être traité simplement comme un moyen : il constitue une fin en lui-même ; sa fin consiste à « bien » vivre, à se conserver dans l'existence en bonne santé.

Dans son livre *Respect for Nature*, le philosophe **Paul Taylor** (1923-2015) considère que, sur le fondement de sa valeur intrinsèque, tout être vivant, et en général la nature, mérite notre respect.

Dans un article intitulé « Les éthiques environnementales<sup>2</sup> », Catherine Larrère écrit :

<sup>2</sup><https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2010-4-page-405.htm>

Reconnaître une valeur intrinsèque à chaque entité vivante, c'est admettre qu'elle existe d'une façon telle que l'on ne peut en disposer de façon arbitraire, qu'elle ne peut être à volonté remplacée par un équivalent. Cela ne conduit pas à s'interdire toute intervention dans la nature qui risquerait de tuer des êtres vivants (ce serait impossible), mais à en rendre nécessaire la justification.

**2.2. Éthiques écocentrées.** Certains environmentalistes considèrent qu'il faut accorder de la valeur non pas à des éléments séparés (les individus et les espèces), mais à l'ensemble qu'ils forment, l'écosystème.

Cette approche a été développée par un écologue américain de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, **Aldo Leopold** (1887-1948), considéré comme un des fondateurs de l'éthique environnementale.

Dans son livre, *Almanach d'un comté des sables*, Leopold présente une éthique environnementale qu'il nomme *Land Ethic*. Il la résume dans la formule suivante :

Une chose est juste lorsqu'elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique<sup>3</sup>. Elle est injuste lorsqu'elle tend à l'inverse. [1, p. 283]

Dans « Les éthiques environnementales », Catherine Larrère présente ainsi un des passages célèbres de l'*Almanach*, « Penser comme une montagne » :

Un des récits les plus célèbres de l'*Almanach*, « Penser comme une montagne » (...), permet d'en saisir le sens. Leopold s'y présente en chasseur ; mais le cri de la louve sur laquelle il vient de tirer anéantit ses certitudes sur la nécessaire disparition des loups. Au détour de cette fable, Leopold se livre à une critique de la politique d'extermination des « nuisibles » décidée par l'Office américain de gestion de la faune sauvage, politique à laquelle il avait lui-même commencé par participer activement et qui avait conduit à la disparition des loups dans de nombreux États américains. Une extermination tout à l'avantage des chasseurs, avait-on pensé, mais la pullulation des cerfs et des daims qui s'était ensuivie avait été de courte durée, et avait en revanche entraîné des dommages écologiques (surpâturage, dégradation des pentes) de longue durée. « Penser comme une montagne » met en scène la situation et montre ainsi comment l'éleveur et son troupeau, le chasseur et ses proies, tous ont intérêt — du moins le croient-ils — à la disparition du loup. Mais, du point de vue de ce bien commun qu'est pour eux la montagne, avec ses ressources — arbres et herbe —, ils se trompent, ils ont la vue trop courte. Le loup a sa place dans la communauté biotique qui vit de la montagne. La prospérité des troupeaux et celle du gibier en dépendent à long terme. Leopold découvre ainsi le niveau qui intègre les points de vue, assignant à chacun sa place : c'est celui de la montagne, qui « sait » que, sans les loups, les cerfs proliféreront et mettront ses pentes à mal.

<sup>3</sup>Chez Leopold, ce terme est synonyme d'écosystème.

### 3. CONCLUSION

D'autres approches se sont constituées sur le fondement de cette distinction entre éthiques biocentrées et écocentrées (nous ne les étudierons pas ici, cela nous mènerait trop loin). Quelques exemples :

- (1) Éthique des animaux. cf. Peter Singer, *Animal Liberation*.
- (2) Éthique écoféministe. cf. Val Plumwood, *Environmental Culture. The ecological Crisis of Reason*
- (3) Pluralisme moral. Position suivant laquelle, suivant le type de problème considéré, en particulier suivant l'échelle du problème (global ou local) et le type d'accords à construire (moraux ou politiques), on peut adopter l'une ou l'autre des éthiques existantes, sans être obligé de choisir *a priori*.

### RÉFÉRENCES

- [1] ALDO LEOPOLD, *A Sand County Almanac*, Oxford University Press, 1949, ed. ang. citée : Ballantine Books, NY, 1970. Tr. fr. *Almanach d'un comté des sables* par Anna Gibson, Flammarion, Paris, 2000.